



L'ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIÉ À L'ÉCOLE (A.L.A.E.)

à ramener au secrétariat de la MJC du lundi au jeudi de
15h30 à 18h30
Avant le 9 septembre 2011

L'A.L.A.E. est une structure éducative habilitée pour accueillir de manière régulière et collective des enfants pour des activités de loisirs. Ses trois principales missions :

- 1) Développer des activités en ayant le souci de les inscrire dans la réalité locale.
- 2) Rechercher une cohérence dans l'intervention éducative des différents acteurs.
- 3) S'appliquer à être complémentaire dans les activités proposées tout en prenant en compte les rythmes de vie des enfants.

L'A.L.A.E. maternelle et élémentaire est géré par la MJC avec le soutien de la Mairie.

Une équipe pédagogique composée d'une directrice, d'une directrice adjointe et d'animateurs, interviennent sur ces temps là, ainsi que du personnel mis à disposition par la municipalité (ATSEM, personnel technique, animateurs...).

L'A.L.A.E. maternelle se déroule dans les locaux de l'école, celui des élémentaires à l'A.L.S.H. (29, place de l'église).

Fonctionnement

- 1) L'A.L.A.E. accueille les enfants **inscrits** à partir de 3 ans : les lundis, mardis, jeudis, vendredis de **7h30 à 8h50**, de **12h à 13h50** (inscription cantine obligatoire) et de **17h00 à 18h30**. Les enfants qui ne sont pas inscrits ne peuvent pas rester dans l'enceinte des locaux aux horaires ci-dessus.
Pour les élémentaires à partir de 8h40 nous n'accueillons plus d'enfants, ceci pour permettre le transfert sur l'école dans de bonnes conditions. Le transfert du soir au départ de l'école élémentaire aura lieu à 17h15, aucun enfant ne peut intégrer ou quitter le groupe pendant les transferts.
- 2) Les parents doivent amener et récupérer leur(s) enfant(s) dans les locaux attribués à l'A.L.A.E. remplir et signer la feuille d'émargement à l' A.L.A.E .
- 3) Pour être prise en compte, l'inscription de votre enfant à l'A.L.A.E, nécessite obligatoirement le retour du formulaire ci-joint. Ce document nous permet d'établir la liste journalière de présence.

- 4) En élémentaire, les enfants inscrits à l'A.L.A.E. du soir seront récupérés dans les classes.
- 5) Toute absence devra être signalée par avance et par écrit sur papier libre adressée à la directrice de l'A.L.A.E. et non sur le cahier de correspondance scolaire. Les absences soudaines seront signalées par téléphone :
 - ★ pour les élémentaires au 05.34.48.86.79 (de 7h30 à 8h40 et de 17h15 à 18h30) ou en cas d'urgence seulement au 05.62.23.19.80
 - ★ pour les maternelles au 05.62.23.19.81
- 6) Un enfant ne pourra pas prendre de médicaments (même homéopathiques), sauf sur présentation d'une ordonnance précise du médecin, d'une demande écrite des parents, (médicament dans l'emballage d'origine marqué au nom de l'enfant avec la notice et la posologie).
- 7) Pour les élémentaires, un système de carte permettant de gérer la sortie des externes à 12h, est mis en place. Aucun système n'étant infaillible, nous demandons aux parents d'être vigilant et de respecter les horaires.

Pour le bon fonctionnement de l'A.L.A.E. et le bien de vos enfants, nous vous demandons de bien vouloir respecter ces consignes et les horaires. En aucun cas la responsabilité de l'A.L.A.E. ne pourra être engagée si elles ne sont pas appliquées.

Votre enfant n'est pas inscrit à l'A.L.A.E : si vous le souhaitez, pour un retard exceptionnel des parents, remplir (uniquement pour les élémentaires, les maternelles sont systématiquement accueillis) et ramener l'autorisation ci-dessous au secrétariat de la M.J.C. du lundi au jeudi de 15h30 à 18h30 avant le 10 septembre 2010 :

AUTORISATION

Je soussigné(e), , autorise l'équipe de l'A.L.A.E à prendre en charge mon enfant s'il est repéré seul dans l'enceinte de l'école élémentaire.

OUI

NON

NOM et Prénom de l'enfant :

Nom de l'enseignant/Classe :

Numéros de téléphone des parents :

SIGNATURE :



FICHE D'INSCRIPTION ALAE

MATERNELLE

à ramener au secrétariat de la MJC du lundi au jeudi de
15h30 à 18h30
Avant le 9 septembre 2011

NOM : _____

PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CLASSE FREQUENTEE : _____

NOM DE L'ENSEIGNANT : _____

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
7h30-8h50	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17h00-18h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

TELEPHONE :

Mère : Domicile : _____ Portable : _____

Travail : _____

Père : Domicile : _____ Portable : _____

Travail : _____

Je soussigné(e) autorise les personnes suivantes à récupérer mon enfant :

NOMS-Prénoms	Lien de parenté avec l'enfant	Téléphone

Si une des personnes autre que celle indiquée ci-dessus vient chercher votre enfant, il faudra fournir une autorisation écrite, une pièce d'identité peut-être demandée.

Toute modification devra être faite par écrit, adresser à la directrice de l'ALAE et envoyer à la M.J.C.

Pour les enfants dont les parents sont divorcés, fournir une photocopie du jugement de divorce ou le protocole d'accord. Sans cet imprimé, les enfants pourront être remis aux deux parents.

Je déclare exacts, les renseignements portés sur cette fiche et je m'engage à signaler toute modification susceptible d'intervenir en cours d'année.

Je soussigné(e) _____
responsable légal de l'enfant, _____ autorise
le responsable à prendre toutes les mesures rendues nécessaires par l'état
de santé de l'enfant.

Date :

Signature des Parents :

N° TELEPHONE : 05 62 23 19 81
EN CAS D'URGENCE SEULEMENT



FICHE D'INSCRIPTION ALAE ELEMENTAIRE

à ramener au secrétariat de la MJC du lundi au jeudi de
15h30 à 18h30
Avant le 9 septembre 2011

NOM : _____

PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CLASSE FREQUENTEE : _____

NOM DE L'ENSEIGNANT : _____

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
7h30-8h50	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17h00-18h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

TELEPHONE :

Mère : Domicile : _____ Portable : _____

Travail : _____

Père : Domicile : _____ Portable : _____

Travail : _____

Je soussigné(e) autorise les personnes suivantes à récupérer mon enfant :

NOMS-Prénoms	Lien de parenté avec l'enfant	Téléphone

Si une des personnes autre que celle indiquée ci-dessus vient chercher votre enfant, il faudra fournir une autorisation écrite, une pièce d'identité peut-être demandée.

Toute modification devra être faite par écrit, adresser à la directrice de l'ALAE et envoyer à la M.J.C.

Pour les enfants dont les parents sont divorcés, fournir une photocopie du jugement de divorce ou le protocole d'accord. Sans cet imprimé, les enfants pourront être remis aux deux parents.

Je déclare exacts, les renseignements portés sur cette fiche et je m'engage à signaler toute modification susceptible d'intervenir en cours d'année.

Je soussigné(e) _____
responsable légal de l'enfant, _____ autorise
le responsable à prendre toutes les mesures rendues nécessaires par l'état
de santé de l'enfant.

Date :

Signature des Parents :

N° TELEPHONE : 05 34 48 86 79
De 7h30 à 8h40 et de 17h15 à 18h30
Ou 05 62 23 19 80 EN CAS D'URGENCE SEULEMENT